

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le jeudi 8 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : le 4 septembre 2016

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Franck FABROT, Gilles NERON, Sylvie NIGOUL, Marielle RADOS, Anne REYNAUD.

Absent excusé : M. Laurent CHAMOIX (bon pour pouvoir à M. François TRONEL)

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

Monsieur le Maire ouvre la séance en informant le Conseil que le secrétariat de la mairie sera fermé jusqu'au 28 septembre 2016 inclus pour raison de santé de la secrétaire. Monsieur le Maire et les élus en profitent pour adresser leurs vœux de prompt rétablissement à Mme Marie-Paule ROUX.

Pour les urgences durant cette période, merci de prendre contact avec F. TRONEL 06 20 86 03 60 ou A. TISSUT 06 17 09 29 ou J.Y. COSTE 06 73 68 35 29

Monsieur le Maire met, en outre, au vote, l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour (point A), relatif à l'adhésion de nouvelles collectivités territoriales à l'EPF-Smaf.

Le conseil, à l'unanimité, approuve cette demande.

### **A / Nouvelles adhésions EPF-Smaf**

M. Tronel donne lecture au Conseil de la liste des nouvelles communes et intercommunalités ayant fait une demande d'adhésion à l'EPF-Smaf. A l'unanimité, le Conseil vote en faveur de ces adhésions.

### **1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal**

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

### **2 / Travaux dans la commune**

Monsieur le Maire fait le point sur les divers travaux réalisés ou entamés depuis le printemps sur la commune. Il rappelle qu'ils sont l'aboutissement de l'engagement collectif du Conseil en faveur de l'entretien et de l'embellissement des espaces publics busséolois et du travail des élus mobilisés sur les dossiers tant de demande de subventions que de mise en œuvre et de suivi des travaux. Il remercie le Conseil pour ces actions qu'il rappelle ci-après :

#### ➤ Travaux d'assainissement

Comme annoncé et voté lors de précédents Conseils, une buse de collecte des eaux a été installée entre la route départementale et la rue du Rampé.

➤ Entretien et restauration de la place de l'église

En l'absence de M. Laurent Chamoux, superviseur des travaux, Monsieur le Maire rappelle l'ensemble des travaux réalisés à ce jour sur la place Saint-André :

- la mise en valeur du monument aux morts par suppression des barrières, des haies et des arbres surnuméraires
- la reprise des pavés afin d'en harmoniser la disposition
- le prolongement de la rambarde de la terrasse de l'église le long du jardin de la cure surplombant la route
- la construction d'un plan incliné à l'entrée de l'église
- la restauration du trop-plein de la fontaine en pierre de Volvic
- l'aménagement d'un local de stockage des conteneurs à poubelles

Monsieur le Maire remercie tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de ces réalisations par :

- leurs financements (Département via le Fonds d'Intervention Communale –FIC-, l'Etat par la DETR, l'intercommunalité ACC),
- leur don (pierre de Volvic généreusement offerte par M. et Mme Garnier),
- leur travail (SIVOM de l'Albaret, entreprise Sigaud, chantiers d'insertion ASEVE)
- et leur temps (équipe municipale).

Monsieur le Maire souligne également que des travaux restent à réaliser : nettoyage des pavés, installation de bancs et de tables de pique-nique ainsi que la réinstallation dans la commune de la croix antérieurement disposée au voisinage du monument aux morts. Monsieur le Maire appelle les élus et les citoyens à donner des suggestions pour le choix d'un nouvel emplacement à la croix de façon à valoriser tant ce monument que le site l'accueillant.

➤ Goudron

Monsieur le Maire rappelle que des reprises de goudron ont été effectuées dans la commune :

- place de la mairie
- prolongement de la route bitumée sous le château jusqu'à l'entrée du parking visiteurs. Ces travaux ont été financés par le département via le FIC à hauteur de 30% de leur coût.

➤ Salle des fêtes Saint André

Monsieur le maire informe le Conseil qu'il a constaté une aggravation significative de la fente dans le mur de la grande salle des fêtes due aux épisodes météorologiques particulièrement contrastés ces derniers mois, ayant fait alterner périodes d'extrême humidité et de sécheresse. En l'état actuel, il propose de ne plus ouvrir à la location la salle des fêtes, d'en limiter l'usage à quelques cérémonies ou réunions exceptionnelles et selon un taux de remplissage réduit, et, enfin, invite les élus à réfléchir aux solutions à envisager pour remédier à cette dégradation.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le Conseil. Mmes Reynaud et Rados, en charge de la gestion de la salle des fêtes, fermeront temporairement donc le bâtiment à la location.

➤ Entretien des bords de route et des fossés

Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité d'élaguer et de couper des arbres au bord de la route de Vic afin de ne pas en accentuer l'humidité et la rapidité de sa dégradation. La municipalité informera de la date retenue pour ce travail afin que les Busséolois intéressés pour faire du bois puissent s'inscrire auprès de M. Coste 06 73 68 35 29. Merci de vous faire connaître dès à présent.

### 3/Action Culturelle

Monsieur le Maire se félicite du bon déroulement de la résidence d'artiste de Fabienne Cinquin à Busséol qui s'est terminée par l'illustration du carrefour du Montel, des entrées et de quelques sites centraux du village (façade de la bibliothèque, lavoir). Un vernissage officiel de ces œuvres murales aura lieu début octobre annonçant ainsi l'étape busséoloise du 5<sup>ème</sup> rallye de la Comté organisé le dimanche 16 octobre 2016, en partenariat avec le château.

En outre, le samedi 15 octobre, Monsieur le Maire annonce la participation de Busséol au Concert gratuit de *Keith Brown Piano* à Vic-le-Comte dans le cadre du festival *Jazz en Tête hors les murs*. Une exposition des œuvres de Fabienne Cinquin accompagnera l'événement dans la salle du Jeu de Paume de Vic, tandis que la municipalité de Busséol pourvoira pour partie aux frais de communication. Monsieur le Maire présente ainsi l'affiche du concert, dont l'impression représente une facture de 280 € qu'il soumet au vote du Conseil. Celui-ci approuve la prise en charge de cette dépense à l'unanimité.

Concert, exposition et rallye à Vic-le-Comte et à Busséol les 15 et 16 octobre 2016 viendront donc clore une résidence d'artiste que Monsieur le Maire juge fructueuse et enrichissante pour la commune. Monsieur le Maire remercie :

- l'illustratrice pour sa constante présence aux côtés des Busséolois,
- le *Grand Clermont* et la Région qui, par leur vote et leurs financements, ont fait confiance à la municipalité de Busséol pour la gestion d'une telle résidence,
- les associations et les acteurs locaux ayant mené des actions communes avec l'artiste (club équestre *Au2D*, M et Mme Houlier, *Comité des fêtes*, *Echo de la Buse*),
- les associations ayant accepté de modifier leur organisation pour le bon déroulement de la résidence (*Club de gym* de Busséol, association de la chasse),
- tous les Busséolois ainsi que les élus qui se sont mobilisés pour la réussite de cette action culturelle.

### 4/Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil que de nombreux habitants ont constaté la dégradation du réseau de téléphonie mobile *Orange* dans le village. Il annonce qu'un courrier recommandé sera envoyé à l'interlocutrice privilégiée de la commune, Mme Brigitte Allégrette, afin de solliciter une action de remédiation.